



## AVIS PUBLIC

### **ENTRÉE EN VIGUEUR – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2023-096**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire tenue le 18 décembre 2023, **projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2023-096 relatif à un projet permettant de l'hébergement de courte durée - Résidence de tourisme pour trois des logements existants au 245 rue Principale soit 103, 104 et 01 - lot 3 357 427.**

Ce projet vise à autoriser sous certaines conditions:

- sur l'immeuble situé au 245, rue Principale (lot 3 357 427) du cadastre du Québec, l'hébergement de courte durée soit la catégorie d'usage « Résidence de tourisme - Rt », et ce, pour trois logements existants.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce projet a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 19 décembre 2023, date à laquelle il est entré en vigueur et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 22 février 2024.



La greffière,  
Julie Lamarche, OMA